



Litige sur facture artisan

Par **Geo Compagnie**, le **13/10/2017** à **20:04**

Bonsoir, je ne sais plus vers qui me tourner...

Un artisan a changé mes fenêtrage en février pour un devis de 5800€. J'ai payé un acompte puis un solde de fin de travaux. A l'annonce de ce solde, je fus surpris et mon interlocuteur me dit que je ne dois plus que cela car j'ai déjà réglé un acompte. Je fais un virement et reçois quelques jours plus tard une facture acquittée à 0€. 8 mois plus tard le patron m'appelle et me dit qu'il est confus sans son comptable qui vient de l'alerter il ne se serait pas aperçu qu'il s'est trompé de 1800€ dans le solde pour travaux. Aujourd'hui, je lui dit que je n'ai pas une telle somme à régler en 8 jours puis maintenant en 5 mois. Mon budget ne me le permet pas. Je propose 100€ par mois et il refuse et indique qu'il va demander une injonction de payer.

Seulement, je viens d'éplucher mon devis. Le même jour il m'en avait envoyé 2. Le 1er avec fenêtrage + volets électriques pour toutes les pièces et le 2ème sans les volets électriques dans la cuisine. Et bien le 2ème devis est plus cher de 900€ qu'il a lissé sur tout les postes pour arriver à un montant total moins élevé de 400€.

En fait, pour les mêmes références, mêmes dimensions, mêmes prestations, le devis est gonflé de 900€. J'avoue que je lui ai fait confiance et n'avoir regardé que le montant total et non les montants poste par poste. Aujourd'hui, je lui explique que je suis ouvert à toutes proposition d'échéanciers dans la limite du raisonnable pour mes finances et il reste ferme et souhaite un paiement en 6 mois ce qui équivaut à 300€ par mois. C'est impossible pour moi. Quel recours ai-je ? Merci de m'avoir lu, c'est un peu long [smile3]